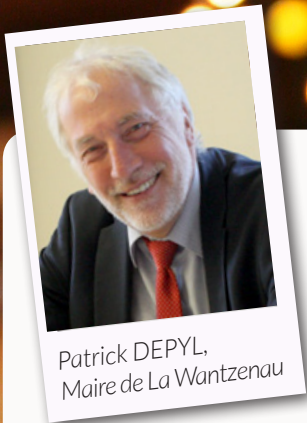


TRAIT D'UNION

#44
Novembre
Décembre 2018
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

L'Eurométropole, le département du Bas-Rhin, la Région Grand Est et l'État ont conjointement lancé un « Grenelle des Mobilités ».

Il s'agit de réfléchir à l'évolution de nos modes de déplacement dans les prochaines années en tenant compte des contraintes liées au climat, mais aussi aux attentes des habitants. C'est un vaste sujet qui débouchera certainement sur la requalification de l'A35 en boulevard urbain, à la création d'un réseau express métropolitain et bien d'autres projets. Mais tout cela prendra du temps et beaucoup de moyens financiers.

À l'échelle de notre village, il faudra des réalisations plus immédiates, plus concrètes pour répondre à l'urbanisation maîtrisée que nous défendons et pour accroître notre attractivité.

Nous avons déjà amorcé le débat dans une commission extra-municipale consacrée à la circulation et au stationnement, il faudra aller plus loin dans les prochains mois car il reste beaucoup à faire et à innover sur notre territoire en matière de déplacements doux et de transports en commun, de pratique de l'auto-partage ou du covoiturage.

Le défi est devant nous, il n'est pas simple à relever, mais c'est l'avenir de notre planète qui est en jeu.

Au nom de la Municipalité et en mon nom propre, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

MARCHÉ DE NOËL
8 Décembre de 14h à 21h
& 9 Décembre de 14h à 19h



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

- p.2** : LA FÊTE DES LANTERNES
MARCHÉ DE NOËL
- p.3** : RÉSERVE BIOLOGIQUE...
« L'ÉTÉ NOUS CHANTONS POUR VOUS,...! »
- p.4** : LA FIBRE À LA WANTZENAU
- p.5** : URBANISME ET ENVIRONNEMENT...
- p.6** : INFOS LOGEMENTS AIDÉS
- p.7** : LA BALADE DES LUMIÈRES
MARCHÉ DE NOËL ET RANDONNÉE
- p.8** : PETITES ESCAPADES CULINAIRES
PROCHAINEMENT.... AU FIL D'EAU
EN BREF
- p.8** : EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

DÉCEMBRE - JANVIER

- 03/12** : CLUB LIVR'ÉCHANGE
À 18h - Bibliothèque
- 07/12** : ATELIER PHILO JUNIOR
À 16h15 - Bibliothèque
- 08/12** : ATELIER BRICOLAGE NOËL
À 15h - Bibliothèque
- 08/12** : LA MÉLODIE DES NOËLS OUBLIÉS - BALADE CONTÉE
À 17h - Bibliothèque
- 08/12** : MARCHÉ DE NOËL
Samedi de 14h à 21h ☺
- 09/12** : Dimanche de 14h à 19h
- 10/12** : CONVERSATION ANGLAISE
À 19h - Bibliothèque
- 15/12** : CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
À 18h - Le Fil d'Eau
- 19/12** : CLUB KIDÂLIRE
À 16h - Bibliothèque
- 07/01** : CLUB LIVR'ÉCHANGE
À 18h - Bibliothèque
- 09/01** : HISTOIRES POUR PETITS & GRANDS
À 10h et à 16h - Bibliothèque
- 10/01** : CÉRÉMONIE VŒUX DU MAIRE
À 19h - Le Fil d'Eau
- 11/01** : ATELIER ÉCRITURE JUNIOR
- 18/01** : À 16h15 - Bibliothèque
- 12/01** : CONCERT LA PHILHARMONIE
À 20h - Le Fil d'Eau
- 14/01** : CONVERSATION ANGLAISE
À 19h - Bibliothèque
- 16/01** : CLUB KIDÂLIRE
À 16h - Bibliothèque
- 24/01** : CONFÉRENCE " ET SI J'ARRÊTAIS DE RÂLER ? "
À 20h - Bibliothèque
- 25/01** : ANTONIA DE RENDINGER " MOI JEU ! "
À 20h30 - Le Fil d'Eau
- 26/01** : THÉÂTRE ALSACIEN
À 20h15 - Foyer socio-culturel
- 30/01** : ATELIER LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE
À 15h - Bibliothèque

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Depyl, Maire
RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime
COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:
Anne-Sophie Rauscher ☺ Célia Philibert Dit Jaime
CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Aurélien Ebel, Célia Philibert Dit Jaime ☺ Associations
COUVERTURE : Services de la Mairie
IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs - LA WANTZENAU
DÉPÔT LÉGAL : Novembre 2018
MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50
Courriel : info@la-wantzenau.fr
Site Internet : www.la-wantzenau.fr
Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

LA FÊTE DES LANTERNES

Les familles de La Wantzenau étaient encore très nombreuses cette année à déambuler dans les rues avec leurs jolies lanternes.

Un grand merci aux habitants qui ont illuminé le parcours par de belles décorations lumineuses !

Après la balade, les enfants offraient à un « Fil d'eau » complet (!) un spectacle mêlant chants et poèmes. L'âne de la St-Martin nous rendait aussi une petite visite...

S'en suivit un « verre de l'amitié » proposé par les bénévoles engagés de la Station Régionale de Protection des Oiseaux de La Wantzenau (S.R.P.O) alors que la commune offrait un goûter aux plus jeunes !



Un grand « bravo » aux enfants qui se sont investis et de chaleureux remerciements à leurs encadrants : Mme FAILLET, directrice de l'École de Musique, Mme HANTZSCHE, enseignante et les enfants du CE2B de l'école « Ill et Ried » ainsi que les animateurs des structures périscolaires gérées par l'AGES.

Nous remercions également tous ceux qui se sont investis d'une manière ou d'une autre pour faire de cette « Fête des lanternes » un beau moment de partage.

L'Équipe de l'AGES



© crédit photo : Aurélien EBEL

MARCHÉ DE NOËL

Édition 2018

À vos agendas! Les 8 et 9 décembre 2018, les associations se mobilisent à nouveau pour le traditionnel Marché de Noël autour de notre mairie.

Artisans, sapins et petites restauration seront de la partie pour vous mettre dans l'ambiance !

Nous rappelons que chaque association participante s'engage à reverser une partie ou l'intégralité de son bénéfice à une œuvre caritative.

Alors n'hésitez plus, venez les soutenir !

Des animations, pour petits et grands, vous attendront à la bibliothèque et à l'arrière de la mairie : bricolage de Noël pour les enfants, rencontre du Père Noël, collecte de jouets pour Carijou, tombolas, collecte de piles usagées pour le Téléthon, ...

Cette année, la bibliothèque vous proposera également de rentrer dans la féerie de Noël au travers d'une balade contée par Gaëlle OTT et intitulée: « La Mélodie des Noël's oubliés ».

Le départ se fera le samedi à 17h à la bibliothèque et sur inscription!
N'oubliez pas de vous y inscrire!

Benjamin VIX

Le Marché de Noël
Les 8 & 9 décembre 2018

Salle RDC & Parking de la Mairie

* Samedi de 14h à 21h
* Dimanche de 14h à 19h

La Wantzenau

© design : Célia PHILIBERT DIT JAIME

RÉSERVE BIOLOGIQUE DE LA CONFLUENCE ILL-RHIN

Continuité et évolution d'un espace protégé

L'agrandissement de la réserve biologique de La Wantzenau est en cours d'instruction (officialisation en 2019). Un espace naturel remarquable et protégé en bordure de ces deux rivières à l'histoire mouvementée.

En 1994, une réserve biologique a été créée en forêt communale de La Wantzenau, au nord de Strasbourg, entre les deux grandes rivières alsaciennes : le Rhin et l'Ill. Une première fois agrandie en 2004, la réserve vient de l'être de nouveau.

Ce projet et son plan de gestion ont reçu l'avis favorable à l'unanimité du Conseil national de la protection de la nature.

À la forêt communale de La Wantzenau, qui reste majoritaire (70 ha), s'est ajoutée la totalité (33 ha) de la petite forêt domaniale de Honau, qui lui est contigüe le long du Rhin.

L'ensemble est dorénavant dénommé Réserve biologique de la Confluence Ill-Rhin, en référence à cette situation géomorphologique et écologique unique.

La réserve est en effet soumise à la double influence du Rhin, fleuve alpin aux hautes eaux estivales, bien que considérablement modifié par les travaux d'endiguement puis de canalisation étalés du début du XIX^{ème} siècle aux années 1970 et de l'Ill, rivière vosgienne aux crues hivernales ou printanières.

La réserve de la Confluence Ill-Rhin est constituée de 43 ha de réserve biologique intégrale (RBI) et de 60 ha de réserve biologique dirigée (RBD).

Dans cette dernière, les interventions sont strictement limitées au dégagement des rares chênes (*héritage de l'ancien traitement en taillis-sous-futaie, soumis à une forte concurrence d'autres essences*), à l'entretien des saules têtards, de roselières, ainsi que de petits cours d'eau intraforestiers, les giessen, qui avaient bénéficié de remarquables travaux de restauration au début des années 2000 dans le cadre du projet Life « *Rhin vivant* ».

Milieu remarquable malgré la forte anthropisation passée comme dans l'ensemble des forêts rhénanes, la réserve biologique de la Confluence Ill-Rhin a aussi connu la quasi-élimination des ormes par la graphiose. Elle se trouve maintenant confrontée aux effets redoutables de la chalarose du Frêne.

S'y ajoute l'impact très préoccupant de la surpopulation de sangliers, problème actuellement général en Alsace.

Quelles que soient les futures évolutions - l'Érable sycomore semble la nouvelle essence indigène d'avenir - la réserve devrait rester constamment précieuse comme observatoire de la dynamique forestière spontanée.

C'est aussi un conservatoire d'une biodiversité remarquable, allant de la riche entomofaune des bois morts (*première observation en France du coléoptère Cucujus cinnaberinus*) jusqu'à une avifaune très variée, sans oublier à la base la très grande variété d'essences de la forêt alluviale.

Office National des Forêts



Réserve biologique de la Confluence Ill-Rhin
© ONF

« L'ÉTÉ NOUS CHANTONS POUR VOUS, L'HIVER PENSEZ À NOUS ! »



© DR

Pour vous permettre de nourrir les oiseaux en hiver, la Station Régionale de Protection des Oiseaux vous propose comme chaque année d'acheter pendant toute la période froide, graines, nichoirs, mangeoires ou encore boules de graisse.

Les permanences de la SRPO sont assurées du 3 novembre jusqu'à fin mars tous les samedis matins de 10h à 12h à la Maison des Associations, 34 rue des Héros.

Les graines et boules de graisse sont également disponibles au tabac « *Au Hasard* », rue des Héros.

Station Régionale de Protection des Oiseaux de La Wantzenau (S.R.P.O)

LA FIBRE À LA WANTZENAU

La Fibre, c'est quoi ?

- Câble contenant des fils en verre ou en plastique conduisant la lumière.
- La lumière remplace le courant électrique des anciens câbles téléphoniques.
- Insensible aux perturbations électriques, donc aux orages.
- Le débit n'est plus fonction de la distance.
- Auparavant, pour éviter un affaiblissement du signal, il fallait une armoire de raccordement proche du point de connexion.

En pratique

Lorsque votre logement sera éligible (<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>) Orange a une exclusivité pendant 3 mois.

- L'opérateur que vous choisirez tirera la fibre entre la rue et votre box (ou utilisera la liaison existante cuivre ou câble) et installera un boîtier dans votre logement. L'opération est gratuite pendant un certain temps. **Vérifiez toujours si c'est bien le cas.**
- Vous connectez votre box fibre sur ce boîtier.
- Le reste fonctionne comme avant, en sachant qu'un branchement de votre ordinateur par un câble réseau (Ethernet) est peut-être préférable, mais dans la plupart des cas, CPL ou WiFi seront suffisants.

Quel intérêt pour un particulier ?

- Un débit plus important que le câble ou l'ADSL.
- Une vitesse de téléchargement plus rapide.
- Voir un film en streaming, donc sans le télécharger sur son ordinateur ou sa tablette, est plus facile.
- Les images de télévision seront plus stables et la très haute définition (4K) devient accessible.

Et pour vous ?

- Dans la majorité des cas, la fibre n'apporte que plus de confort.
- Avant de vous engager, prenez votre temps.
- Il n'y a pas d'urgence.
- Si vous êtes satisfait de vos choix actuels et que vous ne souhaitez rien de plus, ne changez rien.

Vous êtes en copropriété

- C'est une décision collective qui détermine quel opérateur d'immeuble est choisi. Pour la plupart, l'installation en colonne montante est gratuite.
- Vous avez ensuite le choix de l'opérateur qui installera la ligne de cette colonne jusqu'à l'intérieur de l'appartement.
- Rien n'oblige à changer la situation actuelle, mais si vous êtes propriétaire, n'oubliez pas qu'aujourd'hui, c'est un des critères de choix pour la location ou la vente.

Cas particulier : Numéricable

- Certains immeubles disposent encore de l'ancien raccordement est vidéo avec la TNT uniquement. Il s'agissait d'un contrat entre la copropriété et Estvidéo.
- Certains syndicats ont proposé la résiliation de ce contrat, donc la suppression du signal TNT.
- Internet et le téléphone font souvent l'objet d'un abonnement ADSL à part.
- **Trois solutions :** la copropriété installe une antenne collective TNT de toit ou elle installe la fibre ou vous modifiez votre abonnement ADSL. Si vous attendez la fibre et que la date de résiliation de l'ancien contrat est trop proche, vous risquez de ne plus avoir de télévision.

Vous payez trop cher actuellement ?

- C'est le bon moment pour vous poser les bonnes questions.
- Certaines options ne vous servent plus à rien ou alors certaines options ont été intégrées à votre abonnement.
- L'arrivée de la fibre est le moment de revoir toutes les offres et de faire le total des coûts actuels : téléphone fixe, mobile, internet, télévision.

À éviter

- Ne signez rien sans avoir bien compris.
- Demandez conseils à vos proches.
- Si vous utilisez peu votre téléphone portable, vous n'avez pas besoin d'une offre illimitée.
- Dans certains cas, un abonnement basique téléphone mobile fait partie de l'offre fibre. Ne payez pas deux fois.
- Pour ceux qui regardent les chaînes allemandes, vérifiez bien que vous en disposerez. Elles ne font pas toujours partie des offres.

La fibre ouvre des perspectives intéressantes pour tous ceux qui utilisent internet de façon intensive et recherchent des nouveaux canaux d'information ou de télévision.

Elle remplace toutes les anciennes formes : câble, fil téléphonique et ADSL.

C'est le support qui dominera pendant un certain temps avant d'être concurrencé par une généralisation de la 5G qui permettra d'aller plus vite et aussi sûrement en utilisant tous les outils existants, mais dans un cadre de mobilité totale, donc sans fil.

Le Conseil des Aînés



URBANISME ET ENVIRONNEMENT DANS NOTRE VILLAGE

En quelques lignes, je souhaite vous présenter comment l'équipe municipale aborde les projets de construction de logements dans le centre du village.

Il ne s'agit pas ici des grandes opérations, mais des plus petites qui viennent changer l'environnement immédiat des riverains.

Pour être concret, partons d'un exemple : un habitant vend un terrain d'une dizaine d'ares avec une maison à un promoteur qui souhaite réaliser un petit collectif à la place de la maison. Le propriétaire vend le terrain sous conditions suspensives de la délivrance d'un permis purgé de tous recours.

D'un côté, il y a le droit de propriété et le droit pour chacun de disposer de ses biens à sa convenance.

De l'autre, il y a les riverains qui acceptent difficilement un changement dans leur environnement.

Nous sommes donc totalement dans une démarche entre personnes privées.

C'est aussi une affaire de méthode

Quel peut être le rôle de la commune en pareille circonstance ?

- D'abord, inviter le promoteur et son architecte à venir en mairie présenter son projet,
- puis vérifier que les règles du PLU sont respectées,
- enfin s'assurer que le projet comporte son quota de logements aidés puisque la commune est carencée,...
- en dernier lieu, organiser une réunion de riverains au cours de laquelle le projet est présenté par le promoteur.

Plusieurs réunions et des rendez-vous individuels sont parfois nécessaires pour rendre le projet, acceptable ou pas, par les riverains.

De nombreux sujets sont abordés lors de ces réunions :

- impact de projet en terme de circulation et stationnement,
- impact en matière d'ensoleillement,
- durée des travaux et nuisances du chantier.

Si le projet est accepté par les riverains le permis peut être déposé en mairie, instruit par les services de l'Eurométropole, présenté en commission d'urbanisme puis à la signature du maire.

En résumé, donner sa chance à un projet, mais écouter les riverains qui sont légitimes à vouloir préserver leur environnement.

Patrick DEPYL
Maire



Salon de l'Habitat © crédit photo : Aurélien EBEL

INFO LOGEMENTS AIDÉS

En Alsace et dans l'Eurométropole de Strasbourg, la demande de logement social :

- simple
- claire
- pratique

1 demande unique pour tous les bailleurs
1 site internet :

www.demandedelogement-alsace.fr
pour déposer, modifier, suivre votre demande de logement et faire vos démarches en ligne.

Toute personne de nationalité française ou détenteur d'un titre de séjour en cours de validité, et dont les revenus imposables de l'année N-2 ne dépassent pas les plafonds de ressource définis tous les ans par l'Etat (*informations disponibles sur le site dédié : www.demandedelogement-alsace.fr*).

Où retirer un dossier de demande de logement social ?

Vous pouvez retirer un formulaire unique de demande de logement auprès de tous les bailleurs sociaux du territoire.

Vous pouvez également le télécharger sur le site internet dédié.

Qui attribue les logements sociaux ?

Ce sont les bailleurs qui instruisent votre demande et soumettent votre candidature à la Commission d'attribution de logement (CAL).

C'est la CAL de chaque bailleur qui attribue les logements. Sa décision est souveraine.

Le délai d'attente, quant à l'attribution, dépend des caractéristiques de votre demande et des disponibilités de logements.

Il est très variable selon les territoires (*de quelques semaines à plusieurs mois*) et selon le type de logement recherché.



© Welcome Byzance

Pour toute aide, n'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.
Pour en savoir + :
www.demandedelogement-alsace.fr

LA BALADE DES LUMIÈRES

Un rendez-vous incontournable

Le samedi 5 janvier 2019 à partir de 17h (dernier départ à 18h30), venez participer à la balade des lumières organisée par le Lions Club de La Wantzenau en partenariat avec la station régionale de protection des oiseaux de La Wantzenau (SRPO).

Le départ et l'arrivée se feront au Fil d'Eau. Animation musicale et conteuses agrémenteront cette marche nocturne.

Participation de 10 euros par adulte comprenant une collation à mi-parcours et une tarte flambée à l'arrivée.

Gratuit pour les enfants et un lampion leur sera offert.

À l'arrivée la restauration, payante, proposera tartes flambées, barbecue, boissons et des galettes surprises, dont les rois et les reines participeront à un tirage au sort qui désignera le gagnant d'une entrée à Europapark pour deux personnes.

Le bénéfice de la manifestation sera reversé à la SRPO.

Eric SCHRENCK,
Président du Lions Club de La Wantzenau.



MARCHÉ DE NOËL ET RANDONNÉE

Noël approche à grand pas, il est déjà temps de penser aux festivités avec un sapin dans votre maison. Mais quand l'acheter pour pouvoir en profiter au mieux ?

Le Club Escapade sera présent du 08 au 09 décembre 2018 au Marché de Noël de La Wantzenau pour la vente de sapins NORDMANN. Comme chaque année, nous avons privilégié de travailler avec un producteur vosgien. Nous serons à votre disposition pour choisir votre sapin naturel.

Notre engagement, c'est de reverser une partie de son prix à l'association ARAME.

Sa mission principale est de contribuer à la guérison des jeunes patients issus de toute l'Alsace, en optimisant leurs conditions d'accueil en milieu hospitalier, et en soutenant les programmes de recherches scientifiques relatifs aux cancers pédiatriques.

Notre participation au marché de Noël est un moment fort de la vie du Club Escapade.

L'annonce de ces festivités de fin d'année est pour nous l'occasion de faire un retour sur les activités qui ont fait le quotidien du club et plus particulièrement les sorties proposées par la section randonnée tout au long de l'année 2018 :

- Oberkirch à travers les vignes et les arbres fruitiers en fleurs,
- Moment de mémoire au Hartmannswillerkopf, éperon rocheux tant convoité pendant la guerre de 14/18 pour son importance stratégique,
- Le Mur Païen pour se rendre au Mont Sainte Odile avec une superbe vue sur la plaine d'Alsace et emprunter le sentier des merveilles avec ses sculptures en bois,
- Le Grand Ballon, le plus haut sommet d'Alsace.

Et plus encore :

- L'incontournable Nideck,
- Le Saut Des Cuves près de Gérardmer (étape du GR 533),
- Le Gazon Vert dans le massif des Vosges plus au sud,
- Un tour du côté de Sarrebourg en pays Mosellan autour du village des sept collines (Walscheid).

Plus loin le Jura, avec le Lac de Saint Point (troisième plan d'eau de France) lac de montagne, la Forêt Noire voisine pour la randonnée sans frontière et encore bien d'autres destinations

Sans oublier notre séjour en Italie pour parcourir Les Dolomites de l'Alta Badia, paysage de montagnes légendaires.

Retrouvez les photos de ces sorties sur notre site.

À bientôt pour la Saison 2019 !



N'hésitez pas à visiter notre site, rendez-vous sur club-escapade.asso.fr pour répondre à vos questions ou rendez-vous à la permanence le vendredi soir de 20h à 22h - 6, rue du Patronage 67610 LA WANTZENAU



PETITES ESCAPADES CULINAIRES

La Wantzenau, plus que jamais un « Village gourmand... et innovant »

Vous aimeriez partager avec nous des secrets culinaires d'antan, revisiter des plats traditionnels alsaciens ou tout simplement, nous faire découvrir des recettes familiales... N'hésitez plus !

Destination touristique et gastronomique, avec un savoir-faire et un accueil reconnus, nous souhaitons mettre à l'honneur notre village avec vos « *petits plats bonheur* » afin de valoriser, d'une autre manière, notre patrimoine culinaire.

Nous proposons donc à tous nos « *chefs-amateurs* » de nous écrire sur :

info@la-wantzenau.fr.

Les participants sont invités à nous adresser une recette inspirée de la cuisine classique ou régionale, en soulignant les variations ou les apports nouveaux qu'ils entendent lui apporter.

Cela peut concerner aussi bien les produits de base, les ingrédients, les techniques culinaires, que les modes de cuisson, s'il y a lieu.

Ces recettes seront accompagnées de photographies qui mettront en valeur le plat réalisé et seront mises à l'honneur dans le Bulletin Municipal de 2020.

Merci pour votre contribution gourmande et...
« *Bon appétit, bien sûr* » !

Service Communication



© design : Célia PHILIBERT DIT JAIME

PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

CONCERT DE NOUVEL AN DE LA PHILHARMONIE

Samedi 12 janvier 2019 à 20h

La Philharmonie est un orchestre symphonique d'une soixantaine de musiciens amateurs et professionnels, tous bénévoles. Fondée en 1900 elle est une association composée de membres actifs, les musiciens, et de membres auditeurs, son fidèle public, auquel elle propose statutairement trois concerts par an à Strasbourg.

La Philharmonie est dirigée depuis 2007 par Etienne BARDON, 1^{er} Prix International de Direction d'orchestre de Besançon en 1972.

Le concert du 12 janvier sera placé sous la direction de Rémy ABRAHAM, corniste à l'OPS, chef d'orchestre et compositeur.

La Philharmonie vous propose pour le concert du 12 janvier 2019 une programmation variée autour de la thématique des comédies musicales qui vous apportera divertissement et bonne humeur pour bien commencer la nouvelle année.

Tarif unique : 18 € • 15 € • 6 € - Tout public - Placement libre assis



© Orchestre NA 2018

ANTONIA DE RENDINGER « MOI JEU ! »

Vendredi 25 janvier 2019 à 20h30

C'est sûr, quand elle sera grande, la petite Antonia sera une immmmense artiste, adulée dans le monde entier ! Bah oui : de la comédie à la tragédie, cette gamine aime jouer, chanter, parler 8 langues et faire rire. Alors Antonia joue, s'amuse, s'épanouit ! Élaboré à partir d'improvisations retravaillées, ce spectacle en liberté inconditionnelle marque une rupture avec les précédents : ce n'est plus une histoire qu'elle nous raconte mais dix, qui s'enchaînent comme autant de perles sur un collier : de la jeune maman dépassée par la garde partagée à la prof de SVT old school, en passant par une Cléopâtre tragédienne. Héritière de Sylvie Joly, Zouc, Albert Dupontel, ou Philippe Caubère, Antonia manie la folie et soigne le texte, le jeu et le fond avec une exigence et une exubérance jouissives !

Tarif unique : 23 € • 20 € • 6 € - Placement libre assis



© Paola GUIGOU

EN BREF

► Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le jeudi 10 janvier 2018, à 19h, à l'Espace Culturel Le Fil d'Eau.

► Du changement dans nos assos...

Nos associations ont vécu quelques changements durant l'année 2018 :

Pierre MÉNAGER, succède à Gilbert ABATE, en tant que Président de l'Association Sportive du Golf de La Wantzenau.

Depuis le mois d'août, Francis CASPAR est le nouveau Président du Football Club de La Wantzenau, prenant la suite d'Alain KERN. La rentrée 2018 a également connu un passage de flambeau au sein du groupe des Scouts et Guides De France (SGDF) de La Wantzenau. Myriam et Bruno LAMBERT ont passé le relais à Béatrice PELLERIN, Bernard ROYER ainsi qu'à Maria STROH. Tous les trois, parents de jeunes scouts, ont été appelés à la fonction de responsable de groupe par les chef(taines) de La Wantzenau. Merci à tous et bonne route aux nouveaux président(e)s !

► Bibliothèque - Fermeture exceptionnelle

La Bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus. Réouverture, mercredi 2 janvier à 10h !

► Mission Locale

Depuis 4 ans, la Commune de La Wantzenau propose un service de proximité avec des permanences de la Mission Locale*, assurées par M. Grégory MARC, les jeudis de 14h à 16h, tous les 15 jours, en mairie.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 03 88 59 22 59.

* La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi. Chaque jeune accueilli y bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches, pour y trouver des réponses aux questions d'emploi et/ou de formation.

► La Commune connectée

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur :

- www.la-wantzenau.fr et www.lefildeau.fr
- la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau
- la page Facebook de l'Espace Culturel Le Fil d'Eau : facebook.com/lefildeau
- la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/
- la page Facebook de l'École de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau
- d'Wantzenau : téléchargeable sur l'Apple store et Google store.

► Conseils Municipaux

Les prochains Conseils Municipaux de La Wantzenau auront lieu les **mercredis 12 décembre 2018 et 6 février 2019 à 20h.**

EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Spectacle Patricia Weller (19/10/2018) © Aurélien EBEL

2. Salon Photo Nature (03 & 04/11/2018) © Aurélien EBEL

3. Fête des Lanternes (06/11/2018) © Aurélien EBEL

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

Aucun article ne nous est parvenu à ce jour.

Michèle KANNENGIESER, Camille MEYER, Christine STROH,
Frédéric MAURY, Pia KIEFFER, Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

« Je crois que je ne comprendrai jamais l'attitude de certains qui se complaisent à annoncer des **contre-vérités sur les finances** avec comme seul objectif de **faire peur...** » janvier 2018

« J'ai renoncé à répondre aux écrits de l'opposition parce qu'ils recèlent tellement **d'erreurs et de méconnaissance des sujets** qu'un Trait d'union n'y suffirait pas... » mai 2018

« L'avenir de notre village, de son urbanisme, de la construction de nouveaux logements est suffisamment sérieux pour ne pas être abordé par **des raccourcis, des inexacitudes et des anathèmes** relevés dans les propos de l'opposition.» octobre 2018

Tous ces propos sont extraits des éditoriaux du Maire, rien que sur l'année 2018. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils témoignent d'un **mépris certain et constant pour le travail et les écrits de l'opposition** et ce, sur des aspects importants de la vie de notre village. Vous aurez d'ailleurs certainement remarqué que le Maire ne répond jamais sur le fond et ne remet jamais en cause les faits ou chiffres énoncés dans nos articles... Étonnant, non ?

Quand il n'est pas dans le registre du dénigrement, le Maire n'hésite pas non plus à proférer des contre-vérités en se vantant de « préparer l'avenir sans augmenter les impôts » (juillet-août 2018). C'est juste oublier que dès le mois de septembre 2015, le Maire a instauré, en présentant au conseil des explications confuses, **une taxe sur votre consommation d'électricité équivalant à une augmentation de 4% de la taxe d'habitation.**

Mais les faits sont têtus et les chiffres encore davantage. Viendra le moment où nous devons collectivement assumer les conséquences non seulement financières mais aussi en matière d'urbanisme, des décisions prises par la majorité municipale.

Avant de laisser la parole à Monsieur le Maire dans son éditorial, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 20 novembre 2018)